



## CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

ONUSIDA/CCP (37)/15.17  
Date de publication : 13 octobre 2015

### TRENTE-SEPTIÈME RÉUNION

**Date** : 26 -28 octobre 2015

**Lieu** : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

---

#### Point 2 de l'ordre du jour

**Le point sur la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015**

---

**Documents complémentaires pour ce point de l'ordre du jour : *aucun***

**Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de coordination du Programme est invité à :**

Se reporter aux paragraphes

83. *Encourager* les États membres à plaider pour que le cadre d'indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable permette un suivi précis des progrès de la riposte au sida dans tous les pays et pour toutes les populations ;
84. *Egalement encourager* les États membres à recommander que les principes fondamentaux de la riposte au sida, notamment ne laisser personne de côté et garantir l'inclusion et la participation concrète des communautés les plus affectées, soient pris en considération dans le cadre mondial de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui sera élaboré par le Forum politique de haut niveau ;
85. *Reconnaître* que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA exigera, et sera déterminée par, des mesures au bénéfice de divers objectifs de développement durable pertinents et la mise en place de systèmes de santé solides et résilients ;
86. *Demander* au Programme commun, au regard du point de décision 3 ci-dessus, de continuer à partager l'expérience qu'il a acquise en élaborant des approches innovantes pour relever des défis complexes liés au développement, de nouer de nouveaux partenariats et de s'adapter pour contribuer aux résultats du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**Conséquences en termes de coût : *aucune***

## INTRODUCTION

### Dans quinze ans, des promesses traduites en résultats

1. Projetez-vous en 2030. Le recul des nouvelles infections à VIH, de la discrimination et des décès liés au sida, à l'échelle du globe et dans tous les groupes de population, a été si spectaculaire que le sida ne menace plus la santé publique. L'épidémie de sida et son cortège de souffrances et de pertes de vies humaines appartiennent au passé. Vingt-huit millions d'infections à VIH et 21 millions de décès liés au sida ont été évités et les investissements dans une solide riposte ont généré des bénéfices économiques cumulés de 3,2 milliards de dollars US, soit un retour de 17 \$ par dollar investi.
2. L'égalité des sexes est bien réelle, toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles ont été éliminées, les garçons et les hommes promeuvent activement des normes saines liées au genre. Les jeunes, y compris les jeunes femmes et les adolescentes, possèdent les connaissances et les compétences utiles à la vie courante qui leur permettent de mener une existence saine et de prospérer dans nos sociétés ; ils ont accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à des services adaptés à leur tranche d'âge. Une société civile dynamique s'épanouit dans toutes les régions du monde, exerçant son rôle de partenaire et de sentinelle — elle a veillé à s'assurer que les engagements envers les Objectifs de développement durable (ODD) étaient tenus. Les économies fragiles se fortifient, l'amélioration du niveau de santé ayant permis à un plus grand nombre de personnes de rejoindre la population active. Les services de santé sont accessibles à tous, y compris aux plus démunis, et les systèmes de santé sont capables de faire face aux menaces sanitaires mondiales présentes et futures.
3. Des lois, des politiques et des pratiques qui protègent les droits humains de chacun sont promues et appliquées, ce qui a entraîné l'abandon des approches punitives, de la criminalisation et des pratiques brutales d'application des lois. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les professionnels du sexe et les consommateurs de drogues injectables n'ont plus à redouter les services de santé ni à se cacher des autorités publiques. Les personnes vivant avec le VIH et les autres populations clés et marginalisées vivent dignement, à l'abri de la stigmatisation et de la discrimination, et jouissent de l'ensemble de leurs droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.
4. Telle est la vision pour les quinze années à venir portée par les ODD et qui peut devenir notre réalité. Les ODD sont ouvertement ambitieux mais atteignables. Nous disposons des ressources, des capacités techniques et de l'ingéniosité nécessaires pour en finir avec la pauvreté, la faim et l'inégalité entre les sexes, et pour concrétiser le développement durable pour tous.
5. La riposte au sida montre ce qui est possible. En 2000, année d'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le sida ravageait des familles et des communautés. Moins de 700 000 personnes avaient accès aux médicaments antirétroviraux (ARV), dont 10 000 seulement en Afrique subsaharienne. Mais bien avant l'échéance de la fin 2015 fixée dans la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2011, plus de 15 millions de personnes avaient accès aux ARV. L'OMD 6, qui visait à stopper l'épidémie et inverser la tendance, a été atteint. Depuis l'an 2000, les nouvelles infections à VIH ont

reculé de 35 % et leur nombre chez les enfants a baissé de 58 %. Obtenir aussi rapidement des progrès de cette ampleur exigeait des changements structurels — d'imaginer de nouvelles façons de travailler associant les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et la société civile.

6. Comme l'a déclaré M. Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations Unies, « le monde a réussi son pari d'enrayer et d'inverser la propagation du VIH. À présent, nous devons nous engager à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 dans le cadre des objectifs de développement durable ».
7. Les ODD portent la promesse d'en finir avec le mode de fonctionnement cloisonné du passé en intégrant l'action aux dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable<sup>i</sup>. Ils définissent un cadre politique mondial ambitieux qui transcende les frontières traditionnelles. La riposte au sida a fait sienne la cible 3.3 : « *D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles* ». Mettre fin à l'épidémie de sida dans les quinze prochaines années nécessitera d'obtenir des progrès dans divers domaines relevant des ODD, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ; d'assurer une éducation et un travail décent à tous, y compris en faisant reculer le chômage des jeunes ; de promouvoir des partenariats multipartites efficaces, avec la société civile notamment ; de réduire les inégalités ; de rendre les villes inclusives ; et de renforcer les institutions, l'accès à la justice et la primauté du droit.
8. La stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA répond à cette exigence d'intégration. L'ONUSIDA fait figure de précurseur au sein des Nations Unies en réalignant sa stratégie sur le nouveau cadre politique mondial fourni par les ODD. En reliant ses domaines de résultats aux ODD pertinents, la Stratégie définit une feuille de route pour accélérer la riposte au sida dans les cinq années à venir, démontrant au moyen d'un ensemble de cibles corrélées pour 2020 que cette accélération dépendra des progrès, que par ailleurs elle stimulera, vers divers ODD.

### **Structure du présent rapport**

9. Les membres du Conseil de coordination du Programme réunis à l'occasion de sa 36<sup>ème</sup> réunion avaient réaffirmé l'engagement du Conseil à « mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 » et réitéré « la valeur des enseignements de l'action menée au niveau mondial pour lutter contre le sida pour le programme de développement pour l'après-2015, notamment ceux tirés de l'approche unique du Programme commun ». Le Conseil encourageait « le Programme commun à plaider pour que l'approche multisectorielle de la riposte au sida soit prise en compte dans les indicateurs cibles pertinents pour le VIH, dans le cadre des objectifs de développement durable proposés ».
10. Le présent rapport, sixième point sur la riposte au sida dans le programme de développement pour l'après-2015 présenté au CCP, comporte quatre parties :
  - a) les étapes majeures franchies depuis juin 2015, avec une vue d'ensemble de l'engagement de l'ONUSIDA dans le débat et une analyse des aspects des documents finaux des processus relatifs au financement du développement

- et au programme de développement pour l'après-2015 pertinents pour la riposte au sida et l'ONUSIDA ;
- b) le processus de définition d'indicateurs en cours, élément essentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - c) les implications du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour le système des Nations Unies qui doit s'adapter afin d'aider les pays à obtenir des résultats ; et
  - d) les étapes clés en 2016 revêtant une importance stratégique pour la riposte au sida, pour mettre en œuvre la cible 3.3 et pour stimuler les progrès vers la réalisation des ODD.

## RETOUR SUR LES ÉTAPES CLÉS ET SUR L'ENGAGEMENT DE L'ONUSIDA DEPUIS JUIN 2015

### Adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba

11. 2015 était considérée depuis longtemps comme une année décisive et unique pour le développement, lors de laquelle les processus intergouvernementaux fixeraient les objectifs que nous voulons atteindre d'ici à 2030, potentiellement capables de transformer la vie de milliards d'individus et de changer de manière irrévocable le sens et la pratique du « développement » tel que nous le connaissons.
12. Deux processus intergouvernementaux majeurs se sont conclus par l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable. La Conférence des parties (COP21) sur le changement climatique se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 et clôturera une année hors normes en termes d'accords internationaux sur le développement durable et l'élimination de la pauvreté.
13. Après trois sessions intenses (22-23 juin, 20-24 juillet et 27-31 juillet) à New York pour négocier le projet final de ce que l'on appelait jusqu'ici le « programme de développement pour l'après-2015 », les États membres ont approuvé par consensus le document [\*Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030\*](#), le 2 août 2015. Le 25 septembre, le Programme était adopté par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu du 25 au 27 septembre sous la forme d'une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.
14. Ce sommet historique, qui s'est ouvert après une allocution du pape François devant l'Assemblée générale des Nations Unies, a rassemblé plus de 9 000 participants, dont 136 chefs d'État et de gouvernement, le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, des représentants de la société civile, des Nations Unies, d'autres organisations internationales et du secteur privé qui se sont réjouis de l'adoption du Programme. Celui-ci, largement participatif, est potentiellement capable de changer la trajectoire du développement au profit du plus grand nombre, et a des répercussions considérables sur les gouvernements nationaux, le système des Nations Unies et toutes les parties prenantes – touchant notamment à la relation entre les sphères publique et privée. Les intervenants ont souligné le potentiel de transformation du Programme, son ambition, sa portée sans précédent et sa

nature intégrée lorsqu'ils ont mis en avant les perspectives qu'il offre à la communauté internationale ainsi que les difficultés qui l'accompagnent.

15. Parallèlement à la séance plénière, six dialogues interactifs et des centaines de manifestations ont été organisés pour étudier de manière plus approfondie les perspectives et les défis propres au Programme. Quatre des six thèmes abordés lors des dialogues interactifs étaient particulièrement pertinents pour l'avenir de la riposte au sida : éliminer la pauvreté et la faim ; combattre les inégalités, favoriser l'autonomisation des femmes et des filles et ne laisser personne de côté ; mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ; et un partenariat mondial renforcé pour mener à bien le programme de développement pour l'après-2015.
16. Le Programme énonce un plan d'action en cinq parties (Préambule, Déclaration, Objectifs et cibles de développement durable, Moyens de mise en œuvre et partenariat mondial, Suivi et examen) axé sur cinq thèmes (l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats). Les 17 objectifs et 169 cibles sont basés sur la proposition du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable et intègrent des modifications techniques approuvées par les États membres.



**Figure 1 :** Les nouveaux objectifs mondiaux : « *intégrés, indissociables, universels et ambitieux* »

17. Le pilier « Moyens de mise en œuvre du programme » réaffirme l'engagement fort des pays à mettre en œuvre le Programme et souligne l'importance des cibles relatives aux moyens de mise en œuvre arrêtées pour l'objectif 17 et chacun des autres objectifs de développement durable pour réaliser le Programme. Il précise que le Programme peut être mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat mondial soutenu par les « politiques et les mesures concrètes » définies dans le Programme d'action d'Addis-Abeba qui « fait partie intégrante » du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dont la mise en œuvre est essentielle à la réalisation des ODD et des cibles associées.
18. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba, qui fait suite au Consensus de Monterrey (2002) et à la Déclaration de Doha (2008), a été approuvé lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015. Plate-forme ayant accueilli six tables rondes et 187 manifestations parallèles, la Conférence a rassemblé plusieurs

milliers de délégués, notamment des représentants de plus de 800 entreprises.

Le Programme final se compose :

- a) d'un cadre global de financement du développement pour l'après-2015 ;
- b) de sept « domaines d'intervention » couvrant les ressources publiques et privées intérieures et internationales, le commerce, la dette et la viabilité de la dette, la science, la technologie, l'innovation et le renforcement des capacités ainsi que les questions systémiques ; et
- c) d'une section traitant des données, du contrôle et du suivi.

19. Le Programme d'action d'Addis-Abeba marquait une étape importante et a envoyé un signal politique clair aux négociations intergouvernementales alors en cours sur le programme de développement pour l'après-2015, témoignant de la détermination des États membres à mettre en œuvre ce dernier.

### **Engagement de l'ONUSIDA depuis le précédent CCP**

20. L'ONUSIDA a soutenu activement les processus consultatifs concernant le financement du développement et le programme de développement pour l'après-2015, et contribué à la préparation des documents pour les six dialogues interactifs du Sommet sur le développement durable. L'ONUSIDA a plaidé pour qu'un engagement approprié et proportionné mais néanmoins bien visible et ambitieux en vue de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 figure dans le document final pour l'après-2015, et pour qu'il soit soutenu par un cadre de financement ambitieux et un environnement favorable tels qu'énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'ONUSIDA a aussi noué des partenariats avec diverses parties prenantes issues de la société civile sur des thèmes pertinents comme la jeunesse, le genre et la mobilisation communautaire, comme exposé ci-après.

21. À Addis-Abeba, l'ONUSIDA a montré qu'il soutenait le programme dans son intégralité, en plaidant pour un cadre de financement ambitieux qui mobiliserait plus de ressources de toutes provenances pour le développement durable. L'ONUSIDA a également communiqué ses messages clés lors d'une série d'événements organisés en marge de la conférence (portant notamment sur les financements innovants, la santé et l'éducation, et dans le cadre du forum rassemblant des dirigeants d'entreprise) ; et montré ce qu'il était possible de réaliser en investissant dans la riposte au sida.

22. Pour présenter les remarquables résultats imputables à des investissements soutenus dans la riposte au sida, l'ONUSIDA a dévoilé une publication phare, [\*How AIDS changed everything — MDG 6: 15 years, 15 lessons of hope from the AIDS response\*](#), qui ne laisse aucun doute sur l'efficacité des investissements lorsqu'ils sont appuyés par une volonté politique et l'activisme des communautés. À cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé que l'objectif de 15 millions de personnes sous traitement avait été atteint avant la date butoir de fin 2015. L'ONUSIDA a également soutenu la participation de l'Organisation de la jeunesse africaine à un événement consacré aux femmes et aux filles organisé en marge de la Conférence.

23. L'ONUSIDA a mené un certain nombre d'actions en vue de soutenir la transposition des processus relatifs au financement du développement et à l'après-2015 et celle de leurs résultats au niveau des pays. Dans ce contexte, il a coprésidé avec le Programme alimentaire mondial une équipe spéciale interinstitutions sur le financement du développement rattachée au Groupe de travail sur le développement durable du Groupe des Nations Unies pour le développement, en amont de la Conférence d'Addis-Abeba. Cette équipe a

concentré ses efforts sur le partage de l'information et l'élaboration d'analyses pratiques du document final sur le financement du développement, à mesure que les versions préliminaires étaient disponibles. Elle a remis un document d'information aux équipes de pays des Nations Unies pour qu'elles puissent aider les pays à se préparer avant la Conférence, le cas échéant.

24. Afin de faciliter la participation de la société civile au débat sur l'après-2015 et aux événements associés, l'ONUSIDA collabore étroitement avec des partenaires qui en sont issus comme la Coalition mondiale sur les femmes et le sida et la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida. Le Programme commun s'est aussi efforcé de s'aligner sur l'Équipe spéciale de haut niveau pour la Conférence internationale sur la population et le développement, concernant les indicateurs proposés pour le VIH et d'autres cibles pertinentes des ODD. Il a soutenu la participation de défenseurs des jeunes du monde du Sud aux sessions de négociations sur l'après-2015 de juin et de juillet afin que la voix des jeunes soit mieux entendue pour l'élaboration du cadre.
25. Afin d'aider la société civile à intensifier ses efforts dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et de la cible 3.3, une réunion consacrée à la stratégie d'accélération a été organisée en mai 2015 à Bangkok, en vue d'élaborer un plan de travail pour contribuer à une fourniture des services accélérée et plus équitable et aux progrès dans le domaine des droits de l'homme. L'ONUSIDA a également facilité le renforcement des capacités des organisations confessionnelles pour que son expérience et les approches éprouvées pour le VIH puissent être appliquées à Ebola, à la couverture santé universelle et à d'autres cibles des ODD<sup>ii</sup>.
26. L'ONUSIDA a participé activement au Sommet sur le développement durable, sur plusieurs plans, notamment en faisant une déclaration lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et pendant le deuxième dialogue interactif sur le thème « Combattre les inégalités, favoriser l'autonomisation des femmes et des filles et ne laisser personne de côté ». L'ONUSIDA a co-organisé des manifestations parallèles sur les thèmes suivants : La jeunesse à la pointe du changement : comment les cibles des ODD pour mettre fin à l'épidémie de sida et assurer un accès universel à des services de santé sexuelle et procréative seront atteintes (24 septembre), Financement de la santé et de l'éducation : les filles, moteur du développement (26 septembre) ; Mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 – créer de nouveaux modèles et moyens de mise en œuvre (27 septembre) ; Le rôle des communautés à l'appui du développement humain et de la riposte au sida (29 septembre). Lors de cette dernière manifestation, Mme Bix, ambassadrice et coordinatrice pour les États-Unis de la lutte internationale contre le sida, a annoncé la nouvelle contribution de dix millions de dollars US du gouvernement des États-Unis au Fonds Robert Carr pour les réseaux de la société civile.
27. Co-organisé par les présidents du Malawi et du Kenya avec le soutien de l'ONUSIDA, l'événement Mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 rassemblait des dirigeants du monde entier qui ont promis de soutenir l'accélération de la riposte, d'y participer et de rechercher des moyens innovants pour fournir des soins de santé essentiels à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Dans une salle bondée rassemblant plus de 500 personnes, l'événement a suscité une dynamique en faveur de la mise en œuvre de la cible 3.3 des ODD, notamment dans le cadre de la Réunion de haut niveau sur le sida de 2016. Il a été convenu qu'il sera essentiel de placer l'humain au centre pour mettre fin à l'épidémie de sida et que, si les principes d'inclusion et l'équité ne sont pas respectés, les



populations clés et les jeunes resteront laissés pour compte. Timothy Harris, Premier ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, a observé avec justesse l'interdépendance des progrès de la lutte contre le sida et en direction des ODD : « [mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030] passe par des progrès étroitement liés et interdépendants de la riposte au sida et en faveur de nombreux ODD et, réciproquement, entraînera des avancées dans de nombreux domaines du développement durable ».

28. L'événement consacré au financement de la santé et de l'éducation a rassemblé des chefs de file de ces secteurs venus du monde entier, qui ont pu débattre de la manière d'accroître la collaboration entre ces deux domaines pour obtenir des résultats partagés et centrés sur l'humain dans le contexte du cadre intégré pour les ODD.
29. Pendant le Sommet, l'ONUSIDA a sollicité un large éventail de parties prenantes comme le secteur privé et la société civile, notamment des organisations confessionnelles et d'autres représentant les jeunes, puisque ceux-ci joueront un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des ODD, leur suivi et la responsabilité à leur égard. Dans cet esprit, il a soutenu la participation au Sommet de huit porte-paroles de la société civile représentant toutes les régions du monde (Afrique du Sud, Bulgarie, Colombie, Égypte, États-Unis, Inde, Nouvelle-Zélande et Zimbabwe).
30. Pensant déjà au rôle de la société civile dans la mise en œuvre des ODD au niveau des pays, les alliances pour la jeunesse de certains pays soutenues par ACT!2015 plaident pour que les plans de mise en œuvre des ODD incluent une éducation sexuelle complète, l'accès à des services adaptés aux jeunes, la participation des jeunes et la santé et les droits sexuels et procréatifs des jeunes. La campagne *Have You Seen My Rights*, dont l'ONUSIDA est un partenaire fondateur, soutient les défenseurs des jeunes pour appeler les pays à :
  - a) jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale en matière de santé et de droits sexuels et procréatifs ;
  - b) s'engager en faveur d'une éducation sexuelle complète ;
  - c) donner accès à des services de soins de santé complets pour les jeunes et les adolescents ;
  - d) se montrer plus ambitieux concernant la réduction des risques liés à l'usage de drogues ; et
  - e) accélérer efficacement la riposte au sida pour mettre fin à l'épidémie. Une trousse à outils pour guider la participation des jeunes à la mise en œuvre des ODD sera bientôt disponible.
31. Pour responsabiliser les jeunes concernant la mise en œuvre des ODD, l'ONUSIDA continuera de soutenir les travaux d'ACT!2015 dans les pays jusqu'en décembre 2017. Les quatre composantes d'ACT!2015 sont le plaidoyer en faveur d'indicateurs dans les mécanismes nationaux et mondiaux de communication de l'information, la collecte de données probantes à l'aide de logiciels adaptés aux jeunes pour surveiller les indicateurs, les communications en vue d'actions nationales de lobbying et de plaidoyer et une prise de responsabilité accrue des jeunes dans les processus régionaux et mondiaux.

## Pertinence du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba pour la riposte au sida

32. Le rapport sur le programme de développement pour l'après-2015 préparé pour le 36<sup>ème</sup> CCP analysait ce programme tel qu'il était alors rédigé, y compris ses implications sur la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA, les intersections entre les deux textes, leur alignement et leurs complémentarités possibles. Il illustre à l'aide d'exemples comment la riposte au sida et l'ONUSIDA pouvaient appuyer la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 (à l'état de projet à l'époque), notamment en présentant le système du Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida (GARPR) et la responsabilité pour la riposte au sida comme un modèle pour relever d'autres défis complexes liés au développement. Il analysait également les corrélations entre le VIH et les ODD pertinents et en identifiait dix (1 à 5, 8, 10, 11, 16 et 17) offrant des possibilités d'actions conjointes.

33. La Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA permet de passer à l'étape logique suivante de cette analyse, en définissant la démarche intégrée que la riposte au sida doit adopter pour accélérer dans les six prochaines années et atteindre la cible 3.3 d'ici à 2030.

34. L'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 renseigne sur le type de changements systémiques nécessaires pour mettre fin à l'épidémie mondiale de sida d'ici à 2030. Il mentionne les « énormes disparités en termes de perspectives, de richesse et de pouvoir » dans le monde actuel et présente les ODD comme une « série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement » pour combattre les inégalités et l'injustice.

### Encadré 1 : Éléments du Programme de développement durable à l'horizon 2030 importants pour l'avenir de la riposte au sida

- **Une ampleur sans précédent** : « Jamais encore les dirigeants du monde ne s'étaient engagés à mettre en œuvre collectivement un programme d'action aussi vaste et universel. »
- **Engagement politique** : « Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective » ; « nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour que ce programme soit appliqué dans sa totalité d'ici à 2030 ».
- **Un programme intégré** : les cibles (y compris celles sur les moyens de mise en œuvre) sont « universelles, intégrées et indissociables ».
- **Aider d'abord les plus défavorisés** : engagement à ce que « les objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société » ; « les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider ».
- **Une démarche inclusive** : « À notre voyage participeront les gouvernements, les parlements, le système des Nations Unies et les autres institutions internationales, les autorités locales, les peuples autochtones, la société civile, les entreprises et le secteur privé, les communautés scientifique et universitaire – et l'humanité tout entière... C'est un Programme du peuple, par le peuple et pour le peuple – et c'est là, croyons-nous, la meilleure garantie de succès. »
- **Mandat pour une réforme du système des Nations Unies** : « Nous insistons sur l'importance du rôle et de l'avantage comparatif d'un système des Nations Unies qui soit doté de ressources suffisantes, pertinent, cohérent, efficient et efficace dans son soutien à la réalisation des objectifs de développement durable et du développement durable lui-même. »
- **Un robuste système de suivi et d'examen aux plans national, régional et mondial** : engagement à « promouvoir le principe de responsabilité à l'égard de nos citoyens » et « favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel ». Les processus de suivi et d'examen à tous les niveaux seront guidés par les principes suivants notamment : ils « seront centrés sur l'être humain, tiendront compte des différences entre les sexes, respecteront les droits de l'homme et accorderont une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui ont pris le plus de retard ».

35. La déclaration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 contient deux références au VIH. Tout d'abord, elle reconnaît qu'« il faut donner des moyens d'action aux groupes vulnérables » et indique explicitement que les personnes vivant avec le VIH/sida sont l'un de ces groupes. C'est une étape importante pour s'assurer que les PPVIH sont prises en considération dans les ODD, notamment en veillant à ce que les données soient ventilées pour permettre un suivi efficace des progrès d'un programme qui ne laissera personne de côté. Ensuite, la déclaration réaffirme l'engagement des États membres à accélérer les progrès de la riposte. La cible 3.3 appelant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 n'a pas été modifiée entre la dernière réunion du CCP et l'adoption du Programme.

36. En plus de la formulation spécifique au VIH, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 contient plusieurs autres références qui peuvent appuyer la réalisation de la cible 3.3, dont certaines figurent dans

l'encadré 1. De plus, il cite plusieurs domaines où les progrès feront avancer la riposte au sida, notamment l'égalité des sexes, l'accès à des médicaments à un prix abordable, la jeunesse et l'absence de discrimination. En outre, il reconnaît que « la dignité de la personne humaine est fondamentale » et entend aider d'abord les plus défavorisés. Des efforts concertés en ce sens seront primordiaux pour mettre fin à l'épidémie de sida. Le Programme est ouvert à des parties prenantes variées et ses cibles sont « universelles, indissociables et intimement liées ». Dès le début, la riposte au sida a affirmé son caractère universel et reconnu que les progrès de la lutte contre le VIH et en faveur du développement, de la justice sociale et des droits de l'homme

**Encadré 2 : Éléments du Programme d'action d'Addis-Abeba importants pour l'avenir de la riposte au sida**

- **Dépenses consacrées à des services essentiels** : « Nous encourageons les pays à envisager de fixer des objectifs de dépenses adaptés au contexte national, concernant des investissements de qualité à consacrer à des services publics essentiels pour tous ».
- **R&D en matière de sida** : « Nous appuierons la recherche-développement en matière de vaccins et de médicaments, ainsi que les mesures préventives et les traitements des maladies transmissibles et non transmissibles, surtout celles qui touchent particulièrement les pays en développement. »
- **Financements innovants en faveur de la santé** : « Nous encourageons aussi à étudier d'autres mécanismes innovants reposant sur des modèles qui combinent les ressources publiques et privées telles que les obligations vertes, les **obligations-vaccination**, les prêts triangulaires et les mécanismes d'incitation, et les mécanismes de tarification du carbone. »
- **ADPIC et propriété intellectuelle** : « Nous sommes conscients qu'il importe d'assurer convenablement, de manière équilibrée et efficace, la protection des droits de propriété intellectuelle aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, conformément aux priorités nationales définies et dans le respect intégral des règles de l'OMC. »
- **Engagement contre la discrimination** : « Nous sommes désireux, par le choix de nos politiques, de promouvoir une société sans exclusive. Nous adopterons et appliquerons une législation non discriminatoire. »
- **Préparation aux risques sanitaires** : « Nous nous engageons à renforcer les capacités des pays, des pays en développement en particulier, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux. »
- **Importance fondamentale des données ventilées** : « Des données ventilées de grande qualité constituent un facteur essentiel pour la prise de décisions rationnelles et transparentes... et peuvent améliorer l'élaboration des politiques à tous les niveaux. »
- **Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil** : « On pourrait améliorer la disponibilité de données actuelles et fiables au service du développement en appuyant les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, qui

étaient corrélés ; les ODD donnent la possibilité de consolider davantage une approche intégrée et de partager les leçons de ce qui a donné des résultats pour la riposte au sida, afin de relever d'autres défis complexes liés au développement.

37. Concernant le processus de financement du développement, le Programme d'action d'Addis-Abeba va beaucoup plus loin que le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha, sur de nombreux points essentiels. À l'instar du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'accord d'Addis-Abeba est universel et s'attache à identifier les moyens d'assurer un développement durable pour tous. Comme les ODD, il contient plusieurs références au rôle des acteurs non gouvernementaux. Le Programme d'action d'Addis-Abeba présente l'environnement favorable nécessaire pour progresser en direction des ODD. Les engagements particulièrement pertinents pour le VIH et la santé sont décrits brièvement dans l'encadré 2.
38. De surcroît, le document d'Addis-Abeba va au-delà des précédents accords en mettant davantage l'accent sur le rôle des autorités locales et l'importance des actions au niveau infranational ; il insiste sur la situation particulière des pays à revenu intermédiaire et sur la nécessité d'améliorer l'échange d'expériences, d'une coordination renforcée et d'un soutien plus ciblé par le système des Nations Unies pour le développement ; et d'une description plus détaillée du rôle du secteur privé pour réaliser le développement durable. La riposte au sida a une longueur d'avance dans ces domaines et ses enseignements peuvent servir à relever d'autres défis complexes liés au développement, comme le décrit la publication de l'ONUSIDA *How AIDS Changed Everything* dévoilée pendant la conférence d'Addis-Abeba.
39. Concernant le secteur privé, les termes de l'accord d'Addis-Abeba sont plus forts, plus nuancés et plus précis que ceux de Monterrey et de Doha ; ils reconnaissent la diversité du secteur privé et la variété des contributions potentielles de ses acteurs à la mise en œuvre, notamment en faisant référence à l'inclusion financière et à la nécessité d'efforts au-delà de la responsabilité sociale de l'entreprise (encadré 3).

**Encadré 3 : Que signifie l'accord d'Addis-Abeba pour l'engagement du secteur privé en faveur du développement durable ?**

**Secteur privé en tant que partenaire :** « Nous engageons toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur volonté d'innovation à la solution des problèmes du développement durable. Nous les invitons à s'engager comme partenaires dans le processus de développement, à investir dans les domaines critiques pour le développement durable et à passer à des modes de production et de consommation plus viables à terme. »

**Secteur privé en tant qu'employeur :** « Nous encouragerons le secteur privé à contribuer à l'égalité des sexes en s'efforçant d'assurer aux femmes un emploi à temps complet et productif et un travail décent, en respectant le principe de l'égalité de rémunération à travail égal, d'accorder aux femmes l'égalité des chances. »

**Convergence des incitations et des objectifs :** « Nous élaborerons des politiques et, au besoin, nous renforcerons la réglementation pour mieux faire converger les incitations adressées au secteur privé et les objectifs publics. »

**Changements systémiques au-delà de la responsabilité sociale des entreprises :** « Nous nous réjouissons du nombre grandissant d'entreprises qui ont adopté un modèle d'activité qui tient compte des effets sur l'environnement, la société et les institutions de gouvernement, de leurs activités et nous engageons toutes les autres à faire de même. »

**Nouveaux véhicules et sources d'investissement :** « Nous reconnaissons le potentiel des nouveaux véhicules d'investissement tels que les fonds de capitaux à risque orientés vers le développement » ; les « caisses de pension » et les « fonds souverains » reconnus comme des « investisseurs institutionnels à long terme », pour le développement d'infrastructures.

40. Globalement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba fournissent un éventail de points d'entrée pour renforcer et consolider la riposte au sida. Si nombre de ces points sont directement liés aux progrès de la riposte, tels l'accent mis sur l'inclusion, l'égalité des sexes et la nécessité de la recherche-développement, d'autres ont un rapport moins direct avec ces progrès mais sont tout aussi importants, tels l'accent mis sur les villes, la réforme des Nations Unies et l'amélioration des données et des statistiques. L'enjeu consiste à mettre en œuvre une riposte au sida ciblée tout en nouant des partenariats plus variés dans divers secteurs, afin que la riposte puisse tirer profit des opportunités qui se présentent et partager son expérience pour dynamiser les actions des deux programmes.

### ÉLABORATION D'INDICATEURS : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

41. Pour suivre les progrès et garantir l'élaboration de politiques et de programmes efficaces pour atteindre les 169 cibles, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sera assorti d'un ensemble d'indicateurs mondiaux. Un nombre limité d'indicateurs ne permettra pas de mesurer pleinement tous les aspects de chacune des cibles mais seulement les résultats clés, ce qui sera équilibré d'un point de vue politique. En outre, on attend de chaque pays qu'il élabore sa propre liste d'indicateurs techniquement solides, cohérents et pertinents pour mesurer les progrès.

42. L'ONUSIDA participe à l'élaboration du cadre d'indicateurs mondiaux pilotée par la Commission de statistique des Nations Unies. Celle-ci a été chargée d'approuver un cadre d'indicateurs lors de sa 47<sup>ème</sup> session en mars 2016 – la liste des indicateurs mondiaux devrait être adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016. Pour mener à bien cette tâche entre sa 46<sup>ème</sup> session et l'adoption du cadre un an plus tard, la Commission a approuvé la constitution d'un Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, composé de 28 États membres. La liste des pays concernés est accessible [ici](#). Outre ces pays, d'autres États membres, des institutions des Nations Unies et des organisations de la société civile ont été invités en qualité d'observateurs. Les consultations ouvertes sur une [série préliminaire d'indicateurs mondiaux](#) se sont terminées le 7 septembre 2015.

43. Un seul indicateur ne saurait donner une image complète de l'épidémie de VIH et de la riposte mais pourrait être utile, s'il est correctement défini, pour suivre les progrès à l'échelle mondiale vers la fin de l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique. L'indicateur suggéré pour le VIH dans le projet actuel vise à mesurer le nombre de nouvelles infections à VIH parmi 1 000 personnes non infectées (par âge, sexe et population clé).

44. Au vu de la définition du CCP de la fin de l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique<sup>iii</sup>, l'incidence est l'indicateur unique capable de capturer au mieux les progrès. La couverture du traitement jouant un rôle important pour éviter les nouvelles infections, l'indicateur d'incidence permet d'évaluer de manière indirecte les progrès en matière de traitement. En outre, lorsque ses données sont ventilées, il peut potentiellement mesurer les progrès ou leur absence au sein des populations clés ou d'autres populations mal desservies, parmi les femmes et les filles par rapport à la population générale. Les données peuvent ensuite être utilisées pour identifier les populations laissées de côté,



cibler les actions visant à combattre la stigmatisation et la discrimination et protéger les populations marginalisées.

45. L'ONUSIDA a participé en qualité d'observateur à la première réunion du Groupe d'experts en juin 2015 et assistera à la seconde, prévue du 26 au 28 octobre 2015. L'ONUSIDA a encouragé la société civile et d'autres partenaires à formuler des commentaires sur les versions préliminaires en participant à la consultation en ligne. Concernant les corrélations entre le VIH et d'autres ODD au niveau des indicateurs, le Secrétariat travaille avec les Coparrainants pour proposer des indicateurs supplémentaires pertinents pour le VIH sous d'autres cibles. Plus précisément, les cibles 3.7 (accès à des services de santé sexuelle et procréative), 3.8 (accès à des services de santé et à des médicaments) et 5.2 (violence faite aux femmes et aux filles) ont été identifiées comme critiques et des indicateurs qui pourraient être insérés sous ces cibles ont été proposés. Comme l'indiquait le précédent rapport au CCP, le Secrétariat de l'ONUSIDA a collaboré avec ONU Femmes et l'UNFPA pour fournir des recommandations techniques sur les indicateurs liés à l'égalité des sexes et à la violence exercée par un partenaire intime (objectif 5, cible 5.2 en particulier). L'indicateur GARPR actuel sur la violence exercée par un partenaire intime figure d'ailleurs dans la liste d'indicateurs établie à ce jour.
46. Concernant l'indicateur sur l'accès à des services de santé et à des médicaments, il sera primordial de s'assurer que la couverture des TAR est mentionnée spécifiquement sous la cible 3.8 (couverture santé universelle). La cible 17.18 est elle aussi importante puisqu'elle renvoie à l'engagement de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Des données plus nuancées sur différentes sous-populations pourraient améliorer toutes les réponses en matière de développement. Par exemple, les récents efforts pour synthétiser les données sur des sous-populations spécifiques ont été particulièrement utiles pour une riposte au sida ciblée (voir le *Gap Report* 2014 de l'ONUSIDA). L'ONUSIDA recommande que chaque cible inclue des recommandations spécifiques aux indicateurs concernant les catégories de ventilation pertinentes et possibles. Cela peut aider les pays à établir des priorités en matière de collecte de données. Pour tous les indicateurs, la ventilation par sexe et par âge devrait être la norme.
47. Les États membres sont encouragés à tenir à jour un ensemble d'indicateurs nationaux comportant au minimum les indicateurs recensés dans les directives du Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida (GARPR). Cette liste est en cours d'examen et de mise à jour pour renforcer les éléments pertinents pour les indicateurs relatifs aux ODD, comme la ventilation des données et leur appropriation par les pays, et pour inclure de nouvelles interventions pour le VIH comme la prophylaxie pré-exposition.
48. Alors que l'identification d'indicateurs appropriés pour les ODD progresse, il faut également s'efforcer de rendre les données plus largement disponibles, et de façon plus transparente, sous une forme qui permette leur interprétation et leur utilisation. À cet égard, de nombreuses voix réclament une « révolution des données » pour faciliter le suivi des ODD. Les données doivent être accessibles à tous et la technologie doit être utilisée de manière innovante de sorte que les communautés puissent remplir efficacement leur rôle d'agents du changement sur le terrain.
49. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît que, si les ODD seront suivis et examinés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs mondiaux, celui-ci sera complété par des indicateurs de portée régionale et nationale. Dans

cette optique, l'ONUSIDA intensifie son soutien au niveau national et régional en matière d'information stratégique. Par exemple, l'outil [AIDS Data Hub](#) fournit aux décideurs et aux experts en Asie-Pacifique des données de grande qualité, accessibles et actualisées sur le VIH et le sida dans la région.

50. L'outil *A practical tool for strengthening the gender-sensitivity of national SRH and HIV monitoring and evaluation systems* mis au point par l'OMS et le Secrétariat et piloté conjointement avec ONU Femmes et l'UNFPA est un exemple récent d'indicateurs pour le suivi des progrès au niveau national dans des domaines comme l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Il donne des orientations pour renforcer les ensembles d'indicateurs nationaux afin qu'ils incluent des mesures sur l'égalité des sexes et le VIH. Il explique aussi comment analyser les données disponibles du point de vue du genre en utilisant des données ventilées et des données issues de multiples sources, y compris sur des facteurs contextuels, pour mieux comprendre les différences des résultats liés au VIH selon que l'on s'intéresse aux hommes ou aux femmes. Citons également le recueil d'indicateurs d'ONU Femmes/MEASURE Evaluation pour l'égalité des sexes, le VIH et le sida, qui fournit un ensemble d'indicateurs normalisés pour mesurer des domaines programmatiques vitaux à l'intersection du genre et du VIH pouvant être utilisé aux niveaux national, régional et programmatique.
51. La riposte au sida donne déjà lieu à une « petite révolution » dans le domaine des données, de l'analyse et de l'information stratégique. Aujourd'hui, les données sur le sida disponibles au niveau des pays sont plus nombreuses que pour toute autre maladie, tandis que la riposte recourt de plus en plus aux nouvelles technologies pour générer des données supplémentaires. Ainsi, la riposte s'appuie sur la récente prolifération des smartphones et autres équipements dotés de GPS pour améliorer la prestation de services. L'application mobile [iMonitor+](#) lancée en 2014 utilise le GPS pour indiquer aux utilisateurs où ils peuvent trouver des préservatifs et solliciter divers services (dépistage du VIH, conseil, traitement et autres services clés). <sup>iv</sup>Les ruptures de stock d'ARV peuvent être signalées en temps réel ainsi que les cas de discrimination lors de la sollicitation de services.
52. L'un des enseignements majeurs de la riposte au sida, c'est qu'il faut investir dans des systèmes d'information de santé. Le Malawi est à cet égard exemplaire : un pour cent du financement des programmes de lutte contre le sida est dédié à la surveillance régulière et au suivi des patients, ce qui permet de surveiller de près, chaque trimestre, les progrès de la riposte dans le pays par rapport aux cibles.
53. Utilement alimentées et renforcées par les données obtenues à l'aide des nouvelles technologies, les informations stratégiques pour la riposte au sida peuvent guider les progrès pour mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. La riposte est également bien placée pour soutenir la production d'informations stratégiques concernant d'autres ODD, notamment en rapport avec l'innovation et la participation communautaire.

## CONSÉQUENCES DU NOUVEAU PROGRAMME POUR LES NATIONS UNIES

**Comment le système des Nations Unies doit s'adapter pour aider les pays à réaliser les ODD**

54. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a des conséquences importantes sur notre façon d'organiser le développement durable à l'échelle mondiale, de le financer, de le mettre en œuvre et de communiquer l'information associée. Comme les États membres l'ont reconnu lors des négociations sur le programme de développement pour l'après-2015, le succès ou l'échec du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba dépendra de leur mise en œuvre. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 insiste sur « l'importance du rôle et de l'avantage comparatif d'un système des Nations Unies qui soit doté de ressources suffisantes, pertinent, cohérent, efficient et efficace dans son soutien à la réalisation des objectifs du développement durable ». Dans ce contexte, les délibérations intergouvernementales et interinstitutions sur le positionnement à plus long terme du système des Nations Unies pour le développement et sur l'adaptation du système des Nations Unies à sa finalité continuent d'évoluer, en particulier en ce qui concerne l'élaboration et la négociation de l'Examen quadriennal complet (QCPR) 2017-2021.

55. Comme les États membres l'avaient demandé dans le QCPR de 2012 et comme le précise le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le dialogue de l'ECOSOC sur le positionnement à plus long terme du système des Nations Unies pour le développement offre aux États membres une plate-forme pour interroger la pertinence et l'état de préparation du système des Nations Unies pour aider aux mieux les États membres à atteindre les ODD. Cette question est également débattue par les dirigeants des Nations Unies, dans le cadre du Conseil des chefs de secrétariat. L'adaptation du système des Nations Unies à sa finalité était inscrite à l'ordre du jour de toutes les récentes sessions de ce Conseil.

***Dialogue de l'ECOSOC sur le positionnement à plus long terme du système des Nations Unies pour le développement***

56. La première phase du processus de dialogue 2015 s'est conclue par un séminaire de haut niveau. En amont de celui-ci, une série d'événements formels et informels organisés pour les États membres mettait l'accent sur les corrélations entre l'alignement des fonctions, les modalités de financement, les structures de gouvernance, les modalités d'organisation, les capacités, l'impact et les approches de partenariat du système des Nations Unies pour le développement, pour soutenir la mise en œuvre du programme pour l'après-2015.

57. Les États membres ont identifié par consensus six questions prioritaires stratégiques qui serviront de point de départ à leurs délibérations pendant la seconde phase :

- préciser les fonctions émergentes du système des Nations Unies pour le développement après 2015 ;
- améliorer le volume et la prévisibilité du financement de base des activités opérationnelles des Nations Unies au moyen de modèles innovants ;
- améliorer l'efficacité de la gouvernance à l'échelle du système des Nations Unies pour le développement, notamment en renforçant le rôle de la résolution de l'Assemblée générale sur l'Examen quadriennal complet ;
- mettre au point des modèles de présence différenciés selon les pays pour répondre efficacement aux besoins des pays à différents stades de développement ;



- mesurer efficacement les résultats des agences et du système. Cela obligera le système des Nations Unies pour le développement à adopter, dans toutes ses entités, un système de gestion basé sur les résultats cohérent et nécessitera une équipe de travail bien formée, équipée, mobile et motivée pour agir de façon unie ;
- renforcer les partenariats entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les organisations internationales et les autres acteurs pertinents.

58. Le dialogue de l'ECOSOC se poursuivra dans les mois à venir, lorsque les États membres prépareront des recommandations concrètes pour le positionnement futur du système des Nations Unies pour le développement et pour le prochain Examen quadriennal complet. L'ONUSIDA a activement soutenu ce dialogue jusqu'ici en contribuant aux documents et en participant aux dialogues et aux manifestations parallèles. Il a fourni des exemples concrets témoignant de l'expérience du Programme commun et concernant la multisectorialité, les coalitions thématiques, l'établissement de liens plus forts entre activités normatives et opérationnelles, la participation à des partenariats plus larges, l'élaboration d'approches fondées sur des éléments probants et respectueuses des droits et une gouvernance plus inclusive. Les documents préparés contiennent de nombreux exemples de l'ONUSIDA et/ou références à l'ONUSIDA, notamment des références à la résolution de 2015 de l'ECOSOC sur l'ONUSIDA affirmant que le Programme commun offre au système des Nations Unies un exemple utile pour l'après-2015, pour « renforcer la cohérence stratégique, la coordination, l'orientation axée sur les résultats, la gouvernance sans exclusive et l'impact au niveau des pays ». L'ONUSIDA est cité comme un modèle de fonctionnement potentiel pour le futur système des Nations Unies pour le développement, en particulier concernant la participation accrue des acteurs non gouvernementaux à la programmation, à la gouvernance et aux partenariats mais aussi pour renforcer la cohérence et instaurer une culture du résultat.

59. SE M. Taonga Mushayavanhu, Ambassadeur, Mission Permanente de la république du Zimbabwe auprès de l'Office de Nations Unies à Genève qui préside le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, s'est exprimé lors de l'atelier sur la gouvernance, où il a démontré que l'ONUSIDA appliquait déjà des méthodes de gouvernance et de travail que de nombreux États membres étudient actuellement dans le cadre de la réforme de l'après-2015.

***Conseil des chefs de secrétariat : un système des Nations Unies adapté à sa finalité***

60. L'adaptation du système des Nations Unies à sa finalité était un point permanent à l'ordre du jour des récentes sessions du Conseil des chefs de secrétariat, en vue d'étudier comment préparer ce système au mieux pour soutenir la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. À travers des exemples concrets, l'ONUSIDA a fait part de son expérience lors de ces discussions<sup>v</sup> et, dans le cadre du Comité de haut niveau sur la gestion et du GNUM, a contribué aux débats sur le renforcement du service civil international et le développement de nouveaux modèles de fonctionnement et de prestation de services.

61. L'ONUSIDA a également co-organisé un séminaire pour aider les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les responsables de terrain à se préparer à remplir leurs fonctions efficacement dans l'après-2015. Le programme

sur trois jours a permis de réfléchir à des questions essentielles comme les attentes des États membres à l'égard du système des Nations Unies dans l'après-2015 ; l'initiative Unis dans l'action au service des ODD ; le financement du programme de développement et l'accent mis sur les capacités au sein du système des Nations Unies pour aider les pays à mettre en œuvre un développement durable. Les pratiques programmatiques, de fonctionnement et de gouvernance de l'ONUSIDA ont été présentées comme un exemple d'« unité dans l'action ».

62. Il existe d'autres possibilités pour faire progresser les discussions sur l'adaptation du système des Nations Unies à sa finalité, et le positionnement de l'ONUSIDA dans ce cadre, par l'intermédiaire du Groupe consultatif des sous-secrétaires généraux du GNUM que l'ONUSIDA préside actuellement, et des groupes de travail placés sous son égide. Le Groupe consultatif réfléchit actuellement à la formulation d'une « théorie du changement » pour la réforme des Nations Unies et étudie comment le système des Nations Unies pour le développement peut se repositionner pour mieux aider les États membres à mettre en œuvre les ODD.

### **CONSERVER NOTRE ÉLAN ALORS QUE NOUS ACCÉLÉRONS LA RIPOSTE**

63. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit le cadre politique mondial pour les quinze prochaines années, et la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA la feuille de route pour accélérer la riposte au sida en vue d'atteindre la cible 3.3 et progresser plus vite vers divers ODD. Mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 nécessitera notamment des ressources, un leadership politique et une action collective mondiale. 2016 sera une année charnière puisqu'elle offrira à la fois l'occasion de préciser le cadre de responsabilité mondiale pour atteindre les ODD, lors du Forum politique de haut niveau de juillet 2016, et de permettre à la communauté internationale de s'intéresser de plus près à la dimension humanitaire et aux moyens de créer des passerelles entre l'humanitaire et le développement, lors du Sommet humanitaire mondial de mai 2016. En outre, nous saurons en 2016 si nous serons capables de mobiliser un soutien à la hauteur de notre ambition pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Une série d'événements prévus en 2016, dont les cinq présentés ci-après, offre la possibilité d'amplifier plusieurs dimensions de la riposte au sida pour mettre en œuvre la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA et atteindre la cible 3.3 des ODD.

#### ***Sommets de l'Union africaine***

64. Malgré les progrès notables de ces dix dernières années, l'Afrique reste la région la plus affectée par l'épidémie de sida. Le Sommet de l'Union africaine de 2016, sur le thème « 2016, année africaine des droits humains » qui mettra en particulier l'accent sur les droits des femmes, donnera l'occasion de recenser les progrès accomplis, d'identifier les difficultés et de se mettre d'accord sur les actions à mener et les étapes clés à franchir pour mettre fin à l'épidémie de sida en Afrique d'ici à 2030.
65. Lors du Sommet de juin 2015, les dirigeants africains ont prolongé jusqu'en 2020 la Feuille de route de l'Union africaine pour une responsabilité partagée et une solidarité mondiale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique. Celle-ci, avec la Déclaration d'Abuja +12, constitue une base solide pour mettre en œuvre la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA en Afrique. De plus, à la lumière du rôle de premier plan de l'UA lors de la Réunion de haut niveau sur le sida de 2011, qui s'est traduite par une déclaration politique ambitieuse et d'une

portée considérable, la Déclaration politique sur le VIH/sida : Intensifier nos efforts pour éliminer le VIH/sida, il y a lieu d'espérer que les plates-formes pertinentes de l'UA, notamment le Sommet et la Conférence des ministres de la santé, serviront de lieux d'échange pour préparer la prochaine Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le VIH et le sida (voir ci-dessous).

### **Création d'un quatrième pilier lors de l'UNGASS sur le problème mondial de la drogue – Avril 2016**

66. L'ONUSIDA contribue aux travaux préparatoires de la prochaine Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) prévue en avril 2016 et consacrée au problème mondial de la drogue. On dénombre environ 13 millions de consommateurs de drogues injectables dans le monde, dont le risque de contracter le VIH est 28 fois supérieur à celui de la population générale. Cependant, le système international de lutte contre la drogue n'a pas de dimension « santé publique ».
67. L'UNGASS pourrait être le lieu d'un débat novateur sur le système international de lutte contre la drogue et donner l'élan si nécessaire pour réfléchir sérieusement à l'intégration d'une approche de santé publique à ce système. Une telle approche prévoit la fourniture aux consommateurs de drogues de services de réduction des risques fondés sur des éléments probants et un accès à des substances contrôlées à usage médical, pour traiter la dépendance par exemple. Cela contribuera à sauver des vies et à faire des économies.
68. Pour ces raisons, l'ONUSIDA préconise l'ajout d'un 4<sup>ème</sup> « pilier » sur la santé publique aux trois piliers existants<sup>vi</sup> (réduction de l'offre, réduction de la demande, lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale). Cela permettrait de définir des objectifs et des cibles mesurables pour les résultats de santé publique et d'appuyer les efforts mondiaux pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030.

### **Accélérer le mouvement pour mettre fin au sida à Durban – Juillet 2016**

69. La 21<sup>ème</sup> conférence internationale sur le sida aura lieu du 17 au 22 juillet 2016 à Durban, en Afrique du Sud. Cet événement bisannuel rassemble des scientifiques, des décideurs et des représentants de diverses communautés pour faire progresser tous les aspects de la riposte au sida.
70. Durban avait déjà accueilli la conférence en l'an 2000. L'accès aux antirétroviraux vitaux était alors très limité dans les pays en développement et les dépenses des partenaires du développement consacrées au sida ne représentaient qu'une petite part des financements actuels. La conférence de 2016 sera l'occasion de se féliciter des succès obtenus et de réfléchir aux défis et aux opportunités qui nous attendent. Organisée sur le thème de l'équité (*Access Equity Rights Now*), elle constituera une étape importante pour mobiliser la société civile et les autres parties prenantes en vue d'accélérer la riposte au sida.

### **Cinquième reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

71. Comme l'énonce clairement la stratégie d'accélération, une augmentation significative des ressources dans les cinq prochaines années est nécessaire afin de fixer la trajectoire pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Le Fonds mondial est l'une des principales sources de financement public international de la riposte au sida et le succès de sa cinquième reconstitution des ressources sera primordial pour mettre la riposte sur la bonne voie. L'ONUSIDA et le mouvement mondial de lutte contre le sida doivent faire tout ce qui est en leur

pouvoir pour favoriser ce succès. À l'instar des ODD, intégrés et indissociables, l'action de l'ONUSIDA et celle du Fonds mondial sont inextricablement liées – nous n'obtiendrons pas de résultats si notre stratégie n'est pas appuyée par les ressources du Fonds mondial et celui-ci n'atteindra pas ses objectifs si nous ne réalisons pas les nôtres.

72. La Quatrième conférence de reconstitution volontaire des ressources organisée à Washington D.C. en décembre 2013 avait permis de mobiliser 12 milliards de dollars US. La réunion préparatoire de la cinquième reconstitution se tiendra à Tokyo (Japon) le 17 décembre 2015 et fournira aux partenaires des informations clés sur les résultats obtenus à ce jour et sur les ressources nécessaires dans les trois prochaines années pour accélérer les efforts en vue d'en finir avec les trois épidémies. La conférence des donateurs prévue en 2016 s'efforcera de mobiliser l'engagement et les ressources des donateurs traditionnels, des puissances émergentes, des pays maîtres d'œuvre et du secteur privé pour atteindre cet objectif.

### ***Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le VIH et le sida***

73. Comme convenu lors de la soixante-huitième Assemblée générale, la prochaine Réunion de haut niveau sur le VIH et le sida aura lieu en 2016<sup>vii</sup>. Des consultations entre les États membres des Nations Unies dans les mois à venir permettront de déterminer la date exacte de cet événement, vraisemblablement en juin, ainsi que ses modalités et les dispositions relatives à son organisation. À cette occasion, les États membres évalueront également si un examen de la résolution 1983 du Conseil de sécurité serait approprié.
74. Cette réunion de haut niveau intervient à un moment charnière, alors que les ODD sont traduits en plans, systèmes et stratégies concrets pour la mise en œuvre. Elle marque une étape importante dans la mise en œuvre de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA et dans l'engagement des États membres en faveur de cibles concrètes sur le VIH au plus haut niveau intergouvernemental. Elle peut inciter les dirigeants du monde entier à faciliter la mobilisation et l'affectation de ressources pour accélérer la riposte et identifier les actions nécessaires à la réalisation de la cible 3.3 des ODD.

### **CONCLUSION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MARQUENT LE DÉBUT D'UN PARCOURS D'UNE IMPORTANCE CAPITALE**

75. Au terme d'un processus consultatif intense de plus de trois ans, le programme de développement pour l'après-2015 a été adopté. Les apports de personnes du monde entier ont été collectés lors de consultations régionales, en ligne et thématiques. Nombre de groupes de haut niveau, conférences, consultations, manifestations parallèles, blogs, tweets, tribunes libres, rapports de recherche, commentaires, etc. ont été consacrés à la définition de l'avenir que nous voulons en 2030, alimenté des analyses et fourni des contributions pour renforcer le Programme au fil de ses versions successives. Le niveau de participation de la société civile au processus intergouvernemental a atteint un niveau sans précédent. Le résultat est un programme universel, ambitieux et centré sur l'humain qui cherche à combattre les inégalités et à agir sur des déterminants de la santé plus généraux dans tous les secteurs.
76. Les ODD offrent une occasion extraordinaire ; ils ont le potentiel de transformer notre monde. La riposte mondiale au sida est prête à prendre en considération les liens essentiels entre le VIH et divers ODD, et à soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble.

77. La cible 3.3 sur la fin de l'épidémie de sida est le fruit des efforts de nombreuses parties prenantes. Elle trouve son origine dans le solide dossier préparé pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, qui s'appuyait sur les formulations approuvées par le CCP<sup>viii</sup> et l'ECOSOC<sup>ix</sup>. Un mouvement était né. L'ONUSIDA a réuni les parties prenantes concernées à toutes les étapes du processus.
78. En 2013, la Commission ONUSIDA-*Lancet* « Vaincre le sida – Promouvoir la santé mondiale » avait été créée pour demander à des experts de la santé, des chefs d'État, des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des filles, des jeunes, des activistes et d'autres partenaires de formuler des recommandations sur l'avenir de la riposte<sup>x</sup>. Publié en juin 2015, son rapport lançait un avertissement : se contenter de maintenir la couverture des services liés au VIH à son niveau actuel sans précédent entraînera un retour en arrière et le nombre de nouvelles infections comme celui des décès liés au sida repartiront à la hausse. Ce rapport a mobilisé un soutien accru en faveur de l'engagement à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 en apportant des éléments qui démontrent qu'il est possible d'atteindre cet objectif et que nous disposons des connaissances, des outils et des capacités nécessaires pour y parvenir.
79. La société civile a joué un rôle crucial pour obtenir l'engagement à mettre fin à l'épidémie de sida, avec les jeunes en première ligne. Leur génération est celle qui en finira avec l'épidémie. À travers ACT!2015 et d'autres initiatives, les jeunes ont exigé de pouvoir participer concrètement à la prise de décisions à tous les niveaux pour que la riposte au VIH soit adaptée à leurs besoins et protège leur santé et leurs droits sexuels et procréatifs au-delà de 2015.
80. L'engagement de la communauté internationale à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 marque l'aboutissement d'une étape et le début d'un parcours d'une importance capitale dont l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA constituent le point de départ. La Stratégie expose comment aller de l'avant dans les six prochaines années pour nous mettre sur la bonne voie, celle de l'accélération, et atteindre la cible 3.3 des ODD à l'horizon 2030.
81. La mise en œuvre des ODD nécessitera de transformer profondément nos modes de fonctionnement au sein du système des Nations Unies et au-delà. La solide expérience acquise pendant les trente années de la riposte au sida a montré ce qu'il était possible d'accomplir dans le cadre d'une action collective mondiale. En 2016, plusieurs événements majeurs offriront des occasions cruciales pour consolider nos efforts, approfondir l'engagement politique, susciter le soutien d'un plus large éventail de parties prenantes et amplifier la dynamique pour accélérer les progrès.
82. L'ONUSIDA et ses partenaires de la riposte mondiale au sida sont bien placés pour mobiliser un soutien et s'appuyer sur les progrès obtenus dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2011, alors que nous commençons à mettre en œuvre les ODD. Comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, « mettre fin à l'épidémie de sida — partout et dans toutes les communautés — est essentiel à la réalisation de notre idéal d'une vie digne pour tous ».

## POINTS DE DÉCISION PROPOSÉS

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'accompagne de nouvelles perspectives et de nouveaux défis. Dans ce contexte, le Conseil de coordination du Programme est invité à :

83. *Encourager* les États membres à plaider pour que le cadre d'indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable permette un suivi précis des progrès de la riposte au sida dans tous les pays et pour toutes les populations ;
84. *Egalement encourager* les États membres à recommander que les principes fondamentaux de la riposte au sida, notamment ne laisser personne de côté et garantir l'inclusion et la participation concrète des communautés les plus affectées, soient pris en considération dans le cadre mondial de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui sera élaboré par le Forum politique de haut niveau ;
85. *Reconnaître* que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA exigera, et sera déterminée par, des mesures au bénéfice de divers objectifs de développement durable pertinents et la mise en place de systèmes de santé solides et résilients ;
86. *Demander* au Programme commun, au regard du point de décision 3 ci-dessus, de continuer à partager l'expérience qu'il a acquise en élaborant des approches innovantes pour relever des défis complexes liés au développement, de nouer de nouveaux partenariats et de s'adapter pour contribuer aux résultats du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

---

<sup>i</sup> Lettre ouverte du Haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à toutes les missions permanentes à New York, 27 juillet 2015.

<sup>ii</sup> Édition spéciale de *The Lancet* sur la foi et les soins de santé, juillet 2015

<sup>iii</sup> Comme convenu par le CCP lors de sa 34<sup>ème</sup> réunion, « la réduction rapide des nouvelles infections à VIH, de la stigmatisation et de la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et des populations vulnérables ainsi que des populations clés, et des décès liés au sida de 90 % par rapport aux niveaux de 2010, au moyen d'interventions fondées sur des données probantes afin d'inclure l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH, de sorte que le sida ne représente plus une menace majeure pour aucune population et pour aucun pays ».

<sup>iv</sup> <http://unaids-ap.org/2014/10/27/harnessing-the-power-of-technology-for-social-transformation/>

<sup>v</sup> Notamment la référence à la résolution de l'ECOSOC de 2015 sur l'ONUSIDA qui affirme que le Programme commun offre au système des Nations Unies un exemple utile pour l'après-2015.

<sup>vi</sup> Voir la Déclaration politique et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue (mars 2009)

<sup>vii</sup> Décision relative aux partenariats mondiaux (document A/68/L.51) sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida.

<sup>viii</sup> Décisions du CCP de l'ONUSIDA en 2013, juillet 2014

<sup>ix</sup> Résolution E/RES/2015/2 de l'ECOSOC

<sup>x</sup> <http://www.unaids.org/en/resources/campaigns/post2015>